AVIS DE COMPÉTITION
Invitation Saint-Eustache 2026
PRÉSENTÉ PAR
Patinage Saint-Eustache

DU : 27 novembre 2026
AU : 29 novembre 2026

No. DE SANCTION: LO-IR-26-025
Sanctionnée par Patinage Québec

PATINAGE QUÉBEC

Patinage Canada

DÉTAIL DE SANCTION – Compétition Inter Régions (IR)

L'hôte, Patinage Saint-Eustache, annonce la tenue de la compétition : Invitation Saint-Eustache 2026.

Dates : 27 novembre 2026 au 29 novembre 2026

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou une des sections suivantes :

Abitibi-Témiscamingue
Lac St-Louis
Lanaudière
Laurentides
Laval
Montréal
Outaouais

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

Gestionnaire de compétition :	Marie-Pier Ouellette # Téléphone : 438-837-0447 Courriel : marie-pier.ouellette@hotmail.com
Président(e) du comité organisateur :	Marie-Pier Ouellette # Téléphone : 438-837-0447 Courriel : marie-pier.ouellette@hotmail.com
Représentant(e) technique :	Brigitte Delisle
Spécialiste de données en chef :	Dominique Petit
Spécialiste de données informatiques :	Eric Turpin et Mario Proteau

PATINAGE QUÉBEC
N° DE SANCTION : LO-IR-26-025

NOM DE L'HÔTE :	Patinage Saint-Eustache
SITE INTERNET :	https://www.patinagesaint-eustache.com/
COURRIEL :	info@patinagesaint-eustache.com
TÉLÉPHONE :	438-837-0447

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Aréna Florian-Guidon
220 Bd Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (QC) J7R 2H9

GLACE 2
Aréna Paul-Tardif
220 Bd Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (QC) J7R 2H9

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

Glace 1 : 85 x 185

Glace 2 : 85 x 185

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région Laurentides, Patinage Saint-Eustache et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs conviennent d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite : **750**

Aucune demande spéciale de journées et d'heure de passage ne sera retenue
Aucun paiement global de club pour tous les participants
Le comité se réserve le droit d'annuler une catégorie si le nombre de participants est insuffisant.

6. Inscription

Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Chaque patineur peut s'inscrire à un maximum de deux événements.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : https://patinage-laurentides.uplifterinc.com/

Date limite d'inscription : 18 octobre 2026 23:59

7. Mode(s) de paiement :

Carte de Crédit ;
Chèque ou mandat-poste;

Les chèques ou mandats-poste doivent être libellés à l'ordre d'Invitation Saint-Eustache et datés **au plus tard le 18 octobre 2026.** Paiement par chèque devront être « Reçus » au plus tard à la date limite d'inscription.

À l'adresse suivante :

A/S Ville de Saint-Eustache
Invitation Saint-Eustache
20 Bd Arthur-Sauvé, Saint-Eustache (QC) J7R 2H9

Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Des frais de 25$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription :

105$ par événement CPC (Calcul des points cumulatifs) en simple; (STAR 5 à Or et Pré-Juvénile à Senior) (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6) (Danses Solo) (démonstration 3 et 4);

75$ pour le 2e programme en CPC (Prog. Court et Prog. Libre dans la même catégorie seulement);

95$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4 et Olympiques Spéciaux);

85$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3) (Interprétation) (Olympiques Spéciaux Danse Introduction) (démonstration 1 et 2);

30$ Rabais pour 2e événement ou plus.

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation

a) Le système de calcul de points cumulatifs **« CPC »** est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)

b) Le système de **« Norme de Performance avec classement ».** (voir les annexes)

c) Le système de **« Norme de performance ».** (Voir les annexes)

11. Musique

Toute musique utilisée doit être obtenue légalement et relever des sociétés de gestion, qui gèrent les droits d'exécution musicale, la reprographie et les droits de reproduction mécanique au Canada. Les concurrents qui font composer de la musique expressément pour leurs programmes, en tout ou en partie, et considérablement

mélangée ou modifiée par rapport à l'enregistrement original, sont également responsables d'obtenir les licences appropriées, afin de créer une œuvre dérivée pour les compositions et les enregistrements sonores sélectionnés.

Patinage Québec se dégage de toute responsabilité relative à l'utilisation non autorisée de musique protégée par des droits d'auteur. En soumettant leur musique, les participants reconnaissent avoir obtenu toutes les autorisations requises et acceptent d'indemniser Patinage Québec contre toute réclamation ou poursuite découlant de l'utilisation de ladite musique.

Les patineurs doivent obligatoirement fournir leur musique en format MP3 lors de l'inscription. Les concurrents doivent s'assurer d'avoir une clé USB en leur possession sur le bord de la bande en cas de problème techniques avec le fichier de musique qui a été déposé sur le site de téléchargement suivant : https://patinage-laurentides.uplifterinc.com

Les appareils électroniques (cellulaire, lecteur MP3) ne seront pas acceptés.

Il est possible de faire des modifications de votre fichier de musique directement sur le site de téléchargement. La date limite pour les modifications est le 18 octobre 2026. Aucun fichier ne sera téléchargé de la palteforme après cette date.

En cas de modification de musique après cette date, il est essentiel de remettre des clés USB et de mentionner à l'enregistrement qu'il y a eu un changement de musique, car le téléchargement primera sur les clés USB.

Norme pour la remise des Clé USB

(1) Il est important d'avoir une clé USB incluant seulement vos musiques de la saison en cours.
(2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio). Le fichier doit être sous format .WAV
(3) Le nom de l'athlète doit être inscrit sur la clé USB.
(4) Dans le dossier, il faut bien identifier les différentes musiques de la façon suivante : nom de l'athlète suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et la durée de la musique.

Après l'épreuve :

Les athlètes pourront récupérer leurs clé USB après la fin d'épreuve. Toute clé USB non récupéré ne sera pas restitué.

12. Téléchargement de contenu de programme

Le téléchargement du contenu de programme est obligatoire. Le contenu de programme doit être soumis par l'entremise du formulaire d'inscription en ligne.

Il est possible de modifier votre fichier de contenu de programme directement sur la plateforme de téléchargement. La date limite pour effectuer des modifications est le 18 octobre 2026. Après cette date, aucun fichier ne pourra être téléversé no modifié sur la plateforme.

En cas de modification de contenu de programme après la soumission initiale, le patineur devra apporter un formulaire de contenu de programme dûment rempli à la table d'inscription lors de son enregistrement à l'événement.

13. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve.

14. Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions, être membre en règle de Patinage Canada et être détenteur de la carte d'entraîneur professionnel émise par Patinage Québec.

Scénario 1 : Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **de la saison en cours**
 - **ET** toutes les dates complémentaires doivent être valides sur la liste d'accréditation de la compétition (ex : premiers soins, vérification judiciaire, respect et sport, code de déontologie)

Scénario 2 : Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 20 $ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec de la saison en cours, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides sur la liste d'accréditation :
 - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour (capture d'écran de votre profil à Patinage Canada)
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
 - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
 - Certificat des premiers soins valide
 - Certificat de vérification judiciaire
 - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
 - Certificat « Code de déontologie »
 - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnés.

Scénario 3 : Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, **vous ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres, dans le corridor des chambres ou sur le bord de la bande.

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Deux entraîneurs par concurrente/concurrent/couple et deux entraîneurs par équipes de patinage synchronisé seront accrédités. Seules ces personnes seront admises au niveau de la glace.

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 20$ a été fait (preuves fournies).

N.B. : Prenez note que tous les bracelets de compétitions antérieurs doivent être retirés.

15. Frais d'admission

Aucun frais.

16. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant) :

Aucun accompagnateur ne sera autorisé dans la chambre des patineurs.

17. Prix

a) Volet épreuve CPC

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

18. Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis.

19. Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site internet après la date limite des inscriptions.

20. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les règlements de Patinage Canada.

Pour toutes les catégories de patinage STAR, les groupes seront formés en premier lieu, en classant les patineurs par âge et par la suite, en les divisant en groupes (Gr. 1 étant les plus jeunes).

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

21. Vidéo

Disponible sur place.

22. Photos

Non disponibles.

23. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place.

24. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Impéria Hôtel & Suites St-Eustache
570 Rue Dubois [QC] J7P 0B3
No téléphone : (450) 472-3336
Code pour rabais : Club patinage Artistique

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré- Novice et Novice en simple).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

Le système de Norme de Performance.

√ Dames **√ Messieurs**

- **NOVICE**
 - Test : Avoir réussi le test Or de style libre.
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 17 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)
 - Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

- **PRÉ-NOVICE**
 - Tes t : Avoir réussi le test STAR 6 de style libre ou un test de niveau supérieur.
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 16 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)
 - Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

- **JUVÉNILE MOINS DE 14 ANS**
 - Test : Avoir réussi le test STAR 5 de style libre ou un test de niveau supérieur.
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 14 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**
 - Test : Avoir réussi le test STAR 5 de style libre ou un test de niveau supérieur.
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 11 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - Prog. Libre : Durée de2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, DAMES**
 - Test : Aucune restriction
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**
 - Test : Aucune restriction
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 9 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - Prog. Libre : Durée de 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 8 ANS, DAMES**
 - Test : Aucune restriction
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/- 10 sec)

- **SANS LIMITES MOINS DE 7 ANS, DAMES**
 - Test : Aucune restriction
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 7 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - Prog. Libre : Durée de 2 min. (+/- 10 sec.)

- **RELÈVE**
 - Étape/Test : Aucune restriction
 - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
 - Prog. Libre : Durée de 2 min (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

ADMISSIBILITÉ

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré- Novice et Novice en simple).

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline. À l'exception des catégories STAR 7, STAR 9 et Or Court qui peuvent être jumelées à une autre catégorie STAR.

- **Année courante : 1er juillet 2026 au 30 juin 2027**

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux Championnats de sous-section et/ou Championnats Junior et Senior ou Sans Limites à Novice de section Québec – Patinage Canada de l'année courante (2026-2027) pour la même discipline.

- **Année courante : 1er juillet 2026 au 30 juin 2027**

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs **(CPC)** est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

PATINEURS EN SIMPLE

√ Dames **√ Messieurs**

- **OR**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

- **OR COURT**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 6 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec.)

ANNEXE – PATINAGE STAR

- **STAR 10**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 8 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 9**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec).

- **STAR 8**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : Durée de 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 7**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Court : Durée de 2 min. 20 sec. (+/- 10 sec)

- **STAR 6**
 Test : DOIVENT avoir réussi le test STAR 5 complet de style libre.
 Âge : Aucune limite
 Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 5**
 Tests : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 8 de style libre.
 Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 40 secondes

 moins de 10 ans
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

 moins de 13 ans
 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

 13 ans et plus
 Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

ANNEXE – PATINAGE STAR

√ Filles **√ Garçons**

- **STAR 4**

 Tests : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.

 Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 10 secondes

 - **moins de 10 ans**

 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 10 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

 moins de 13 ans

 Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

 13 ans et plus

 Âge : Les concurrents doivent avoir atteint l'âge de 13 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.

- **STAR 3**

 Test : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.

 Âge : Aucune limite

 Prog. Libre : Durée maximale de 2 min. 10 secondes

- **STAR 2**

 Test : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.

 Âge : Aucune limite

 Prog. Libre : Durée maximale de 2 min et 10 secondes.

- **STAR 1**

 Test : NE DOIVENT PAS avoir passé aucune partie du test STAR 6 de style libre.

 Âge : Aucune limite.

ANNEXE – ARTISTIQUE

ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada.
Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour les épreuves Artistique.

√ Dames **√ Messieurs**

- **OR**
 Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 7 (ou l'épreuve Or en Interprétation)
 Âge : Aucune limite
 Programme Durée maximale de 2 min. 40 sec

- **STAR 9**
 Test : Avoir réussi l'évaluation d'artistique STAR 5 (ou l'épreuve Argent en Interprétation)
 Âge : Aucune limite
 Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 7**
 Test : Avoir réussi l'évaluation des habiletés de STAR 4 (ou l'épreuve Bronze en Interprétation)
 Âge : Aucune limite
 Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.

- **STAR 5**
 Test : Avoir réussi l'évaluation des habiletés de STAR 4 (ou l'épreuve Bronze en Interprétation)
 Âge : Aucune limite
 Programme Durée maximale de 2 min. 10 sec.